



MAIRIE DE VIANE
81530 VIANE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Égalité - Fraternité

Viane, le 20 mars 2018

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines réunions du Conseil Municipal, annoncées lors du dernier Conseil du 7 mars 2018, sont reportées, étant donné que les éléments nécessaires au vote des taxes locales et pour la préparation du budget ne sont pas en notre possession.

Par ce fait, une note de la préfecture nous informe que les budgets pourront être votés jusqu'au 15 avril.

Sauf changement, les réunions sont prévues comme suit :

- 28 mars à 20h30 : Vote des taxes
- 10 avril à 20h30 : Vote du budget.

Ces dates seront confirmées par des convocations et avis officiels.

Francine BLAVY
Maire de Viane